
Conservation du cinéma numérique dans le cadre du Dépôt Légal en France



centre national
du cinéma et de
l'image animée

Les étapes du Dépôt légal en France

XVI^{ème} siècle - Apparition de la notion de dépôt légal pour le livre et au **XVII^{ème} siècle** pour les gravures.

1898 - L'idée (Boleslaw Matuzewski) émerge d'un dépôt légal pour les épreuves cinématographiques, à l'instar des publications imprimées ou gravées et des photographies.

1907-1914 - Les compagnies Gaumont, Lux et Pathé déposent deux exemplaires de leurs scénarios accompagnés de photogrammes à la Bibliothèque nationale de France, au titre du dépôt légal, afin de protéger leurs oeuvres contre les plagiat.

1977 - Le décret relatif au dépôt légal des films cinématographiques produits en France entre en vigueur. Les films sont collectés par la Bibliothèque nationale et conservés aux Archives françaises du film du CNC.

1993 - Le CNC devient l'unique gestionnaire du dépôt légal des films sur support photochimique.

2004 - Entrée en vigueur du Code du patrimoine. Le champ d'application, les modalités et l'organisation du dépôt légal ainsi que les sanctions au manquement à l'obligation du dépôt sont insérés au Titre III du code.

Quel est l'objectif ?

- ▣ Le dépôt légal est un instrument de prévention pour la préservation physique du patrimoine cinématographique, la transmission et la connaissance de cet héritage culturel.
- ▣ C'est une garantie pour la collectivité nationale, pour les auteurs et tous les ayants droit.

Quels sont les films concernés ?

- ❑ Tous les films français et étrangers destinés à une exploitation en salle en France : longs et courts métrages, films institutionnels et films publicitaires.
- ❑ Environ 800 titres sont déposés par an (environ 900 heures).
- ❑ La collection totale comprend aujourd'hui 25 000 titres dont 30% de longs métrages et 20 % de courts métrages, le reste se répartissant entre films publicitaires, institutionnels, etc.

Que deviennent ces films ?

- ❑ Les copies ou éléments intermédiaires déposés sont conservés aux Archives françaises du film du CNC (Bois d'Arcy), dans les meilleures conditions de sécurité et de climatisation possibles (12°, 40 % d'humidité).
- ❑ Réservés à la conservation, ces éléments ne sortent pas et ne sont pas projetés.
- ❑ Les documentalistes des Archives françaises du film du CNC établissent un catalogage des œuvres, accessible au public sur le site internet du CNC www.cnc-aff.fr
- ❑ Les professionnels et chercheurs accrédités peuvent consulter gratuitement ces films à Bois d'Arcy, et à la Bibliothèque nationale de France à Paris lorsqu'ils sont numérisés (5 000 titres).

Comment assurer cette mission de transmission d'un héritage culturel à l'ère numérique ?

En d'autres termes :

- ❑ Faut-il tout numériser ?
- ❑ Faut-il continuer à conserver le support photochimique d'origine ?
- ❑ Comment collecter et conserver les films natifs numériques ?

La conservation numérique

- Constat :

Il n'existe pas à l'heure actuelle de support numérique garantissant un archivage de longue durée (une centaine d'années) sans disparition ou corruption de tout ou partie des données.

La conservation numérique

- ❑ Les supports de données existants (disques, bandes, etc) impliquent tous des migrations régulières (3 à 5 ans).
- ❑ Il en est de même pour les appareils de lecture de ces supports, ainsi que des systèmes logiciels permettant l'accès aux données.
- ❑ Chaque élément a sa durée de vie propre et n'est pas compatible avec toutes les générations précédentes.

La conservation numérique

- ❑ Ces migrations doivent être effectuées dans des systèmes organisés permettant le contrôle de l'intégrité et de la qualité des données à chaque migration. Ces systèmes sont eux-mêmes sujets à obsolescence rapide et peuvent générer des altérations de données.
- ❑ Enfin, l'ensemble de cette migration des supports, des systèmes de lecture et des logiciels associés représente en soi une activité, coûteuse en matériel et en temps humain.

La conservation photochimique

- ▣ Le support photochimique reste une solution de transition acceptable pendant au moins une dizaine d'années en matière de conservation.
- ▣ Au-delà, d'autres solutions de conservation fiables auront peut être atteint un stade industriel.

La conservation photochimique

- Il existe malheureusement également des incertitudes fortes en matière de pellicule :
 - Évolution des coûts de la pellicule,
 - Disponibilité du support,
 - Capacité à absorber des formats supérieurs à 4k,
 - Maintien de la R&D chez les fabricants.

La transmission de l'héritage culturel

- La transmission de cet héritage implique la préservation des éléments en bon état et leur possible consultation.

- Si le support photochimique est le plus fiable actuellement pour la conservation, le numérique garde tous ses avantages :
 - pour une consultation dématérialisée (préservation des éléments physiques) et à distance,
 - pour une bonne restauration des films.

Comment assurer cette mission de transmission d'un héritage culturel à l'ère numérique ?

□ Faut-il tout numériser ?

- oui, afin de favoriser les restaurations des éléments les plus en danger et de favoriser l'accès à cet héritage culturel de manière dématérialisée et sur tout le territoire.

- la nécessaire protection des auteurs et des ayants droit implique des conditions particulières.

Comment assurer cette mission de transmission d'un héritage culturel à l'ère numérique ?

□ Faut-il continuer à conserver le support photochimique d'origine ?

- oui, les progrès permanents des technologies de restauration implique encore aujourd'hui de repartir des éléments d'origine,
- et maintenus dans de bonnes conditions, ils permettent une conservation à coût maîtrisé pendant au moins une centaine d'années.

Comment assurer cette mission de transmission d'un héritage culturel à l'ère numérique ?

□ Comment collecter et conserver les films natifs numériques ?

- Les contraintes liées à la pérennité des données numériques raccourcissent considérablement le « temps de collecte », ce qui rend aléatoire la transmission de l'héritage culturel du XXIème siècle.
- Il est essentiel que les ayants droit prennent conscience de la nécessité de s'assurer des conditions de conservation des données numériques de leurs films.
- Le retour sur pellicule, effectué en fin de post-production afin d'éviter toute perte de qualité, reste aujourd'hui de notre point de vue la solution techniquement la plus fiable et économiquement la plus maîtrisable.

Merci de votre attention.